

# LE PETIT Fleurysien



BULLETIN D'INFORMATION DE LA COMMUNE DE FLEURY-LA-RIVIERE

N° 5 - novembre 2009



*Est-ce utile de savoir pourquoi on fait telle ou telle chose ?*

*C'est une bonne question ; dommage qu'elle ne soit pas assez souvent posée. Notre équipe municipale se la pose régulièrement. Ainsi, la construction de 10 logements locatifs déléguée au Foyer Rémois, c'est pour accueillir celles et ceux qui ont temporairement besoin d'un logement adapté à leurs finances.*

*Ainsi, projeter de nouveaux locaux, c'est préparer l'élargissement des services rendus aux habitants.*

*Ainsi, poursuivre une phase de travaux d'hydraulique viticole, c'est participer à l'atténuation des dégâts des eaux de ruissellement.*

*La réalisation de ces "grands" travaux est lente, laborieuse, très progressive : études et réflexions, difficultés techniques et recherches des équilibres financiers imposent ce rythme. Rien que de très courant dans la gestion d'une collectivité territoriale.*

*C'est pourquoi de nombreux élus - et j'en suis - sont inquiets des lois programmées à vitesse grand "V" pour réformer le "1000 feuilles". C'est l'expression péjorative choisie pour la commune, la communauté de communes, le département et la région dont les imbrications seraient trop complexes pour le commun des mortels.*

*Permettez-moi de revenir à la question de départ :*

*Quel est le but de la manoeuvre ? Quelle autonomie financière gardera-t-on ? Quels équilibres des territoires veut-on ? Quelle qualité de vie pour les ruraux ?*

*Silence assourdissant. La loi sera votée.*

*On verra ça... plus tard.*

*Edith Coilot*

## Edito

Avec ce cinquième numéro du Petit Fleurysien, notre équipe va tenter de vous faire partager les différents projets qui animent notre village. Ils ont tous un point commun : maintenir le lien social, notre bien être et permettre à notre village de continuer sa route. L'entretien des réseaux, l'accueil de nouveaux habitants sont des projets de développement à long terme que nous espérons ainsi vous faire mieux connaître.

Les nouveaux habitants pourront découvrir les différents acteurs de la vie communale et leurs projets lors des vœux de la mairie le vendredi 8 janvier à 18h30.

Comité de Rédaction :

T. DEFLORENNE - C. CAUET  
F. LECACHEUR - J. GOBRON  
M. SIBEAUX - E. CHARPENTIER

**Horaires d'ouverture secrétariat de mairie :**

le mardi, jeudi et vendredi de 10 H à 12 H 30

**Permanence Maire, Adjoint :**

le mardi et jeudi de 18 H à 19 H

Téléphone : 03 26 58 40 97

Etat Civil

### Naissance

Aaron HUSSON le 14 Juillet 2009

Capucine PREVOTEAU le 10 Novembre 2009

### Décès

Serge ANDREA le 14 Juillet 2009

Claude DENIS le 02 Septembre 2009

André ETIENNE Inhumé à Fleury

# Travaux

## Logements Locatifs

Comme chacun a pu le constater, les premiers coups de pioche ont été donnés, la photo en première page représente le visuel du bâtiment terminé et son intégration dans le paysage.

## Aménagement hydraulique

Des travaux importants vont être réalisés dans la partie haute du chemin des Hautes Treilles, dans le but de canaliser l'eau, afin de limiter les dégâts en aval lors des violents orages.

Dans le cadre de la réhabilitation du chalet par Mme Astride Gamet et du raccordement des eaux usées par la sente rurale dite "de la côte", la commune profitera de l'ouverture de la tranchée pour poser des tuyaux afin de canaliser l'eau pluviale. Pour se faire, il sera nécessaire de procéder à l'enlèvement du béton actuel.

"Les Cors": des tuyaux vont être remplacés, et un devis est

en cours pour l'aménagement de ce chemin

Un calendrier d'intervention pour le remplacement des tuyaux plomb sur le domaine public est en cours de réalisation.

## Travaux réalisés

Le chemin des hautes treilles a été reprofilé en partie, nous comptons sur le civisme des nombreux utilisateurs et nous leur demandons de faire preuve de bonne volonté afin de garder ce chemin en bon état.

Les abords de certains chemins ont été élargis par une entreprise spécialisée, néanmoins il était prévu de passer la niveleuse avant les vendanges, opération qui n'a malheureusement pas pu être réalisée, et qui est reportée pour une prochaine campagne.

Les travaux d'aménagement des rives du chemin d'accès au cimetière, ainsi que de l'espace à l'entrée de ce dernier sont en cours.

# Infos Pratiques

## TRANSPORT

Vous avez besoin de vous déplacer sur Epernay ou ailleurs, DAMERY TAXI ( entreprise de transport de personne ) vous propose chaque mercredi de 14h00 à 16h00 un circuit, pour prendre les personnes intéressées chez elles afin de les emmener soit à Dizy (au centre commerciale Leclerc) à Epernay (au magasin Carrefour) ou au centre ville (La Poste) pour la somme de 10 Euros Aller / Retour.

### COORDONNÉES:

DAMERY TAXI, 45 rue Flandre Dunkerque 51480 DAMERY  
Tél. 06 71 61 00 94

## C'est parti pour le passeport biométrique !

Dans notre département, le passeport biométrique a, depuis le 14 mai 2009, succédé au passeport électronique qui était en vigueur depuis 2006. Il comporte une photo d'identité numérisée ainsi que les empreintes digitales du détenteur.

Attention: vous n'avez pas l'obligation de faire établir un passeport biométrique si vous détenez déjà un passeport. Les anciens passeports restent en effet utilisables jusqu'à leur date d'expiration.

Où effectuer sa demande de passeport ?

La demande doit être faite dans une mairie équipée d'une station d'enregistrement. Cependant, dans le département, seules 24 communes sont habilitées à recevoir et enregistrer les demandes.

Pour l'Arrondissement d'Epernay vous devrez vous rendre à votre convenance, dans les communes de Dormans, Epernay, Fère-Champenoise, Montmirail, Sézanne ou Tours sur Marne. Mais attention, vous devez vous rendre en personne deux fois à la même mairie : une 1ère fois pour le dépôt de la demande et une seconde fois pour le retrait du passeport.

## RAPPEL CIVIQUE

L'inscription sur les listes électorales doit se faire avant le 31 Décembre.

## LOGEMENTS

De nouveaux locataires ont emménagé dans les logements communaux existants.

## ENTRETIEN DES RUISSEAUX

Nous rappelons à chacun que l'entretien des ruisseaux est à la charge des riverains, cependant sur notre terroir, il existe plusieurs points litigieux, ce qui engendre des désagréments pour les fonds inférieurs. Des interventions vont avoir lieu afin de déboucher quelques ouvrages et notamment l'aqueduc qui passe sous la R.D. 22.

## Piétons et automobilistes : Apprenez à circuler ensemble...

Chaque jour en France, des piétons sont renversés, parmi eux des enfants qui se rendent à l'école ou attendent le bus. Que vous soyez parents, élèves ou automobilistes, le respect de certaines règles essentielles permettrait bien souvent d'éviter le pire...

Parents d'élèves:

Vous êtes responsables de vos enfants et vous devez, dans la mesure du possible, et notamment pour les plus jeunes, les faire accompagner dans leurs déplacements quotidiens.

Elèves:

Vous devez marcher sur les trottoirs ou sur les accotements stabilisés et ne jamais traverser la chaussée sans vérifier que vous pouvez le faire en toute sécurité

Automobilistes:

Vous devez être très vigilant, à la vue d'un piéton ou à l'approche de l'arrêt de bus.

Nous vous rappelons aussi, que vous devez respecter Le code de la route et les limitations de vitesse en vigueur.

Une étude est en cours sur l'éventuelle mise en place de panneaux de signalisation à certains endroits jugés dangereux, dans l'attente nous comptons sur la responsabilisation de chacun.

## Infos Pratiques (suite)

### Un geste eco-citoyen:

De grâce cessez de jeter vos canettes vides, sacs plastiques, détritrus en tout genre..., aux abords des routes, et chemins, mais au contraire faites l'effort de les ramasser, dans la même idée, nous rappelons qu'il est interdit de déposer vos ordures ou de les brûler dans les chemins communaux.

### Coup de balai sur l'incivilité

Les riverains sont responsables de l'entretien des trottoirs, et du déneigement de ces derniers.

Le fait de **déposer d'abandonner, de jeter ou de déverser, sur lieu public ou privé**, à l'exception des emplacements désignés à cet effet par l'autorité administrative compétente, des **ordures, déchets, déjections, matériaux, liquides insalubres** ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit est amendable.

## Culture et Sport

Depuis un siècle et demi les Fleuryens attendent le mardi de la fête patronale pour manifester leur identité. Ensermé entre la Montagne de Reims et la Vallée de la Marne, Fleury-la-Rivière est un des rares villages de France à élire une Rosière.

Les origines de cette tradition remontent en 1790, avec la naissance de François-Principe Arnould à Fleury.

A 19 ans, il quitte le village, mais le mauvais sort lui fait perdre femme et enfants. Ce qui le conduit à beaucoup voyager.

En 1854, de retour au pays, en bienfaiteur, il crée un prix pour promouvoir "les valeurs et les bons usages" qu'il défendait. C'est ainsi que sont nées les Rosières destinées à récompenser la jeune fille du village la plus méritante, élues à bulletin secret par le conseil municipal, ~~sur proposition du Club des Jeunes~~. Cette année, c'est ~~\*~~ Emeline MARC qui est sortie des urnes.



Dans le cadre du festival "Itinéraires 2009 - Musique, théâtre, patrimoine Marne", la Comète, scène nationale de Châlons-en-Champagne, et le conseil général de la Marne, en collaboration avec l'institut de France et la fondation culturelle de



Braux-sous-Valmy, ont présenté, dimanche 17 Octobre dans la salle panoramique de la Coopérative de Fleury un spectacle de grande qualité (Courteline opérette), d'après Georges Courteline.

Obscurément drôle. Quatre formes courtes de Courteline (et sans dérapage s'il vous plaît !)

étaient réunies dans ce spectacle grinçant qui revisite l'auteur à la manière des surréalistes. On a découvert une autre facette de son écriture, bien au-delà des simples querelles domestiques; Portée par des comédiens généreux, le public a ri à gorge déployée avec une certaine cruauté de ces personnages parfois si pitoyables.

Le public est venu nombreux le 24 Octobre dernier, assisté à la 20ème édition de l'Open VTT organisée par le VC Cormoyeux. Plusieurs jours de pluie avaient rendu le terrain très glissant, et c'est dans ces conditions difficiles que les plus forts se sont imposés, à l'image du résident de Pogny, Ludovic Leflem, qui a parfaitement su négocier les difficultés du parcours, côtes sévères, passage dans un ruisseau, et autres passages techniques dans les bois. Pour s'imposer en seniors et Master 1. Il est à noter la participation de 5 valeureux Fleuryens.



# Les Écoles

*La candidature de la municipalité pour le projet "Ecole numérique rurale" a été retenue.  
Le matériel devrait arriver très prochainement.*

**Cycle 2 et Cycle 3 :** Un projet de sortie au printemps est à l'étude. Dans le cadre de l'année de l'astronomie les élèves se rendraient à la cité des sciences à la Villette.

**Jardin Educatif :** Les enfants se sont rendus le 12 Novembre au Théâtre Salmanazar, pour assister à une pièce "Petit jaune et petit bleu".

# Le Coin des Associations

## Famille Rurale

Le projet de voyage au château médiéval de Guédelon a dû être annulé au dernier moment, faute de participants.

Mauvais choix ? Ou mauvaise date ?

Merci de faire remonter vos remarques auprès des membres de l'association.

Le centre de loisirs sera reconduit durant une semaine pendant les vacances de février 2010, puis une semaine pendant les vacances de Pâques en Avril 2010 et enfin pour le centre de loisir de Juillet 2010, l'inscription à la semaine sera possible mais également à la journée voir à la demi-journée.

## ADMR

Correspondante locale : Mme Ridon Thérèse.

L'ADMR organise un thé dansant à Damery le 7 Mars 2010

La vente de fleurs aura lieu le 27 Mars 2010.

## Syndicat des Vignerons

Inscription pour l'alambic mercredi 2 décembre à 18h00.

## Club des Jeunes

Le renouvellement du bureau aura lieu courant Décembre. Depuis sa remise en état la location de la salle des jeunes fonctionne bien, nous vous rappelons que la personne à contacter pour la location de cette salle est M. Yohan MOREAU. Les Jeunes organiseront <sup>probablement</sup> un concours de pétanque courant Avril. La municipalité remercie la Jeunesse et les toujours Jeunes pour "l'animation réalisée le mardi de la fête, lors de l'élection de la Rosière.

## A.S.F.

Après leur montée en 2ème série, les Fleuryens ont plutôt bien négocié leur début de saison, puisqu'après leur victoire de ce Week-End face à Oiry, ils sont actuellement troisième de leur groupe. Venez nombreux les encourager !

## Calendrier

29/11/09 : Hautvillers - Fleury	07/03/10 : Fleury - A.S.O. Magenta
06/12/09 : Fleury - Mesnilois F.C.	21/03/10 : U.S. Avize Grauves2 - Fleury
13/12/09 : Juvigny - Fleury	28/03/10 : Fleury - Reims Turka
28/02/10 : F.C. Vesle - Fleury	11/04/10 : Fleury - SC Portugais

## Novembre

**21 Novembre :** Sainte Cécile. Défilé de la fanfare, départ devant la mairie.

**25 Novembre :** Préparation des décorations de Noël pour le village par l'association Familles Rurales suivi d'une collation à partir de 14h00 à la mairie.

**29 Novembre :** Mise en place des décorations de Noël dans le village par l'association Familles Rurales suivi d'une collation à partir de 10h00 à la mairie.

## Décembre

**12 Décembre :** Arbre de Noël des écoles et du jardin éducatif organisé par les parents d'élèves et les enseignantes. Spectacle à partir de 15h00 à la Salle des Fêtes, qui sera suivi du traditionnel repas.

**16 Décembre :** Après midi récréatif à la salle des fêtes dès 14h00 avec goûter offert par l'association Familles Rurales pour les enfants à partir de 6 ans.

**24 Décembre :** Messe de Noël à 20h00 en l'église de Fleury (un appel est fait à toutes les bonnes volontés pour la réalisation d'une crèche vivante).

## Mars

**7 Mars :** Loto annuel organisé par l'association des parents d'élèves.

**13 Mars :** Bal costumé et son cassoulet (avec ou sans déguisement) organisé par Familles Rurales.

## Mai

**1<sup>er</sup> Mai :** randonnée pédestre dans le village et ses alentours, plusieurs parcours sont proposés avec ravitaillement assuré pour petits et grands organisé par Familles Rurales.

## Juillet

**18 Juillet :** Brocante organisée par la municipalité, point restauration assuré par Familles Rurales.